



Le Syndic et le Conseil syndical souhaitent consulter et recueillir l'avis des copropriétaires sur les sujets importants.

Le questionnaire que nous adressons à tous les copropriétaires de la Résidence l'Orée de Marly et auquel nous vous demandons de bien vouloir répondre, a pour but dans un premier temps, de nous renseigner sur les attentes concernant certains éléments d'équipement qui contribuent à notre confort ou à notre sécurité.

1. L'actualité nous rappelle avec l'augmentation du prix de l'énergie qu'il nous faut trouver des solutions pour limiter les effets de l'augmentation des coûts et rendre notre consommation en énergie plus conforme à nos besoins réels.

La pose de fenêtres dont le coefficient thermique (cadre et double vitrage) permet d'améliorer le classement du logement en termes de performance énergétique est l'un des facteurs déterminants. Les réponses que vous ferez s'agissant de la température mesurée ou ressentie, l'état d'origine ou non et l'utilisation maximum ou mesurée des radiateurs de chauffage, nous permettra de prendre la mesure exacte des problèmes de régulation et d'équilibrage du chauffage entre les appartements que ce soit au sein d'un même bâtiment ou entre plusieurs bâtiments.

Nous sommes confrontés à ce problème de manière récurrente depuis plusieurs années et entendons qu'il y soit remédié dans toute la mesure du possible lors de la saison prochaine.

2. Nous savons par de précédents constats et l'étude de faisabilité de l'architecte qu'au regard de la dégradation du bâti certains garde-corps ont pu être fragilisés. Suivant les termes du règlement de copropriété les garde-corps constituent une partie privative dont chaque copropriétaire a la garde et l'entretien courant entre deux ravalements. Les réponses au questionnaire permettront de détecter les garde-corps qui seraient signalés comme fragilisés et nécessitant une vérification, voir une intervention mutualisée à titre conservatoire en attendant la réalisation des travaux de réhabilitation des façades.

3. L'apparition de désordres ponctuels dans certains appartements peut être liée à la dégradation du bâti extérieur. Merci de nous indiquer les phénomènes éventuellement observés à l'intérieur de votre appartement et l'état des ouvrages extérieurs.

4. Enfin, nous nous sommes engagés lors de l'Assemblée générale 10 février dernier à travailler à l'étude d'un projet technique concernant l'installation de bornes de recharge électriques des véhicules en stationnement extérieur dans l'enceinte de la Résidence. Les réponses aux questions de cette enquête nous permettront d'appréhender les besoins à court, moyen et long terme.

Merci pour vos réponses et votre coopération.

Le Conseil syndical

Merci de répondre au questionnaire **avant le 1^{er} mai 2022**.
Une version papier du questionnaire est disponible chez le gardien.

Vous pouvez accéder au questionnaire en [cliquant ici](#) ou en flashant le QR code ci-contre.



Flashez pour accéder
au questionnaire.